

Informations Rapides

29 septembre 2017 - n° 258

Principaux indicateurs

Dette trimestrielle de Maastricht des administrations publiques – 2^e trimestre 2017

À la fin du deuxième trimestre 2017, la dette publique s'établit à 99,2 % du PIB

Avertissements : La dette trimestrielle étant fondée sur des sources comptables moins complètes que les comptes annuels, son profil demeure révisable pendant plusieurs trimestres.

La variation de la dette sur une période n'est pas identique au déficit public. Pour passer de la variation de la dette brute au sens de Maastricht au déficit, il faut tenir compte de la variation des actifs financiers et des passifs exclus du périmètre de la dette de Maastricht ainsi que du mode de valorisation de la dette nominale. En outre, le déficit public trimestriel publié par l'Insee est corrigé des variations saisonnières et de l'effet des jours ouvrables, ce qui n'est pas le cas de la dette trimestrielle.

La dette publique augmente de 22,0 Md€ par rapport au trimestre précédent

À la fin du deuxième trimestre 2017, la dette publique de Maastricht s'établit à 2 231,7 Md€, en hausse de 22,0 Md€ par rapport au trimestre précédent. Exprimée en pourcentage du produit intérieur brut (PIB), elle augmente de 0,4 point par rapport au premier trimestre 2017, à 99,2 %. La dette publique nette augmente un peu plus modérément (+20,2 Md€).

La dette de l'État augmente et celle des organismes divers d'administration centrale diminue un peu

Au deuxième trimestre 2017, la contribution de l'État à la dette croît de 31,0 Md€. Cette hausse provient pour l'essentiel de la dette négociable à long terme (+23,9 Md€) et dans une moindre mesure des dépôts des correspondants au Trésor (+4,1 Md€) et de la dette négociable à court terme (+2,9 Md€). Les crédits au passif de l'État sont stables.

À l'inverse, la contribution des Odac à la dette diminue légèrement (-0,2 Md€) du fait de la Caisse nationale des autoroutes (CNA).

Les dettes des administrations publiques locales et des administrations de sécurité sociale diminuent

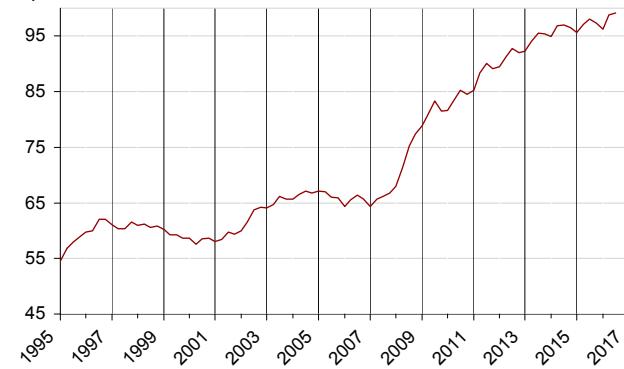
Au deuxième trimestre 2017, la contribution des administrations publiques locales (Apul) à la dette diminue de 0,9 Md€ : les communes se désendent de 0,5 Md€ et les départements de 0,4 Md€.

La contribution des administrations de sécurité sociale (Asso) à la dette diminue également (-7,9 Md€). La Cades se désendette fortement (-6,9 Md€) en remboursant notamment 3,8 Md€ d'obligations en euros et 1,4 Md€ de titres de créances négociables.

L'Acoss (-0,8 Md€), l'Unedic (-0,2 Md€) et Pôle Emploi (-0,2 Md€) se désendent dans une moindre mesure. Au contraire, la Cnaf s'endette à hauteur de 0,2 Md€ et les hôpitaux publics à hauteur de 0,1 Md€.

Dette au sens de Maastricht des administrations publiques en point de PIB (*)

En points de PIB



La dette de Maastricht des APU en fin de trimestre et sa répartition par sous-secteur et par instrument

(en milliards d'euros)

	2016T2	2016T3	2016T4	2017T1	2017T2
Ensemble des adm. publiques	2171,2	2161,0	2147,4	2209,7	2231,7
en point de PIB (*) dont, par sous-secteur, consolidée (*) :	98,1%	97,4%	96,3%	98,8%	99,2%
État	1724,5	1722,2	1709,9	1759,4	1790,4
Organismes divers d'adm. centrale	18,7	17,2	12,7	11,7	11,5
Administrations publiques locales	194,7	193,1	199,6	198,4	197,5
Administrations de sécurité sociale	233,3	228,5	225,2	240,2	232,4
dont, par instrument :					
Dépôts	37,3	38,1	36,5	32,8	37,0
Titres négociables	1843,9	1836,6	1817,3	1887,7	1909,1
court terme	194,5	180,3	168,0	195,8	198,3
long terme	1649,3	1656,3	1649,3	1691,8	1710,8
Crédits	290,1	286,3	293,6	289,2	285,6
court terme	15,0	12,6	13,3	12,2	10,3
long terme	275,1	273,8	280,3	277,0	275,3

(*) voir précisions dans l'encadré « Pour en savoir plus »

Source : Comptes nationaux base 2010 - Insee, DGFiP, Banque de France

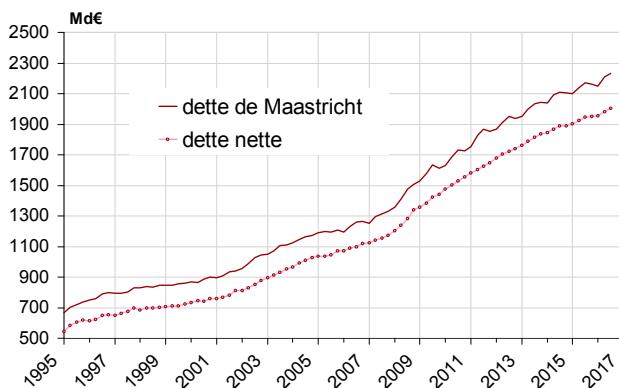
Au deuxième trimestre 2017, la dette publique nette augmente de 20,2 Md€

À la fin du deuxième trimestre 2017, la dette nette des administrations publiques s'élève à 2002,0 Md€, soit 89,0 % du PIB (contre 88,6 % au trimestre précédent), en hausse de 20,2 Md€. L'écart de 1,8 Md€ avec la variation de la dette brute traduit principalement la hausse de la trésorerie de l'État (+5,4 Md€). À l'inverse, la trésorerie des Asso diminue (-2,5 Md€) comme celle des Odac (-0,7 Md€). Enfin, les Asso se font rembourser 1,0 Md€ de titres de créances à court terme et l'État prête 0,7 Md€ à des unités hors des administrations publiques.

La dette nette des APU en fin de trimestre et sa répartition par sous-secteur

	(en milliards d'euros)				
	2016T2	2016T3	2016T4	2017T1	2017T2
Ensemble des adm. publiques	1947,0	1950,6	1954,3	1981,8	2002,0
dont :					
État	1591,6	1600,7	1607,5	1624,8	1649,7
Organismes divers d'adm. centrale	3,3	2,8	-1,7	-1,9	-1,5
Administrations publiques locales	161,2	160,9	172,0	186,1	185,1
Administrations de sécurité sociale	191,0	186,1	176,5	172,8	168,6

Dette au sens de Maastricht et dette nette



La valeur globale des détentions en actions cotées et en titres d'OPC croît de nouveau

Au deuxième trimestre 2017, la valeur totale des actions cotées et des titres d'organismes de placement collectif (OPC) détenus par les administrations publiques (Apu) augmente de 5,5 Md€ pour atteindre 233,7 Md€.

La hausse des cours de la Bourse, en particulier pour EDF et Aéroports de Paris, entraîne un gain de valorisation des actions cotées détenues par l'État de 6,0 Md€. Les détentions en actions non cotées des Odac augmentent de 1,9 Md€.

Les détentions de titres d'OPC diminuent de 2,5 Md€, notamment du fait de la vente de titres d'OPC monétaires par l'Unedic à hauteur de 1,9 Md€.

Les actions cotées et les OPC détenues par les administrations publiques

	(en milliards d'euros)				
	2016T2	2016T3	2016T4	2017T1	2017T2
Ensemble des adm. publiques	203,3	214,6	220,3	228,3	233,7
dont :					
État	52,7	57,5	55,4	55,0	60,9
Organismes divers d'adm. centrale	27,7	29,3	32,1	33,1	35,3
Administrations publiques locales	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Administrations de sécurité sociale	122,7	127,7	132,5	140,0	137,4

Actions cotées et titres d'OPC détenus par les APU



Pour en savoir plus :

- Au dernier trimestre, le PIB utilisé pour exprimer la dette en point de PIB est le **PIB annuel en données brutes**. Cette mesure n'a pas de strict équivalent en cours d'année ; elle est approximée par le cumul du **PIB trimestriel en données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables** (CVS-CJO) sur les quatre derniers trimestres connus.
- Les données par sous-secteur institutionnel des administrations publiques qui figurent dans ce numéro d'*Informations Rapides* sont consolidées : sont exclus les passifs détenus par le même sous-secteur ainsi que ceux détenus par les autres sous-secteurs des administrations.
 - Des données complémentaires (séries longues, pages internet associées, etc.) sont disponibles sur la page web de cet indicateur : <http://www.insee.fr/fr/statistiques?debut=0&theme=30&conjoncture=63>
 - La note méthodologique sur la dette trimestrielle de Maastricht des administrations publiques est disponible sur : http://www.insee.fr/fr/statistiques/documentation/Dette_m.pdf
 - Retrouvez les séries longues dans la BDM : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/series/102770522>
 - Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : <https://twitter.com/InseeFr>
 - Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr